

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 20 (1884)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

15 AOUT 1884.

XX^e Année.

N^o 16.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le IX^e Congrès scolaire de la Suisse romande à Genève, les 6 et 7 août : Premières impressions. — Pédagogie italienne (4^me article). — De l'enseignement de la grammaire latine. — Nécrologie : M. Haldy, à Morat. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Le neuvième Congrès des Instituteurs de la Suisse romande à Genève les 6 et 7 août.

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Nous n'avons certes pas l'intention de raconter en détail le Congrès, dont les feuilles publiques ont beaucoup parlé et que le compte rendu officiel fera connaître par le menu. Nous nous bornons à noter quelques impressions que nous ont suggérées ces assises du corps enseignant de la Suisse romande ou de la *Romania*, ainsi que nous appelions un jour notre pays, d'après un document de l'année 1277, qui donne pour limite à la Suisse allemande la rivière chère aux Fribourgeois, la Sarine (*aqua Sennona*).

Les congrès ou *Lehrertag* (jours des instituteurs), selon l'expression des Allemands, sont la poésie des hommes d'école. Et quand les comices du corps enseignant ont pour siège un coin de terre favorisé du ciel comme la ville d'Arve et Rhône, une cité aussi riche en monuments anciens, en édifices modernes, en souvenirs de tous genres, lorsqu'un ravissant paysage unit

les merveilles de la nature à celles de l'art et de la science, que le soleil se met de la partie et illumine hommes et choses de ses rayons divins, quel est le mortel qui ne se sentirait charmé, ému ? Que si l'hospitalité la plus large, la plus fraternelle, la plus expansive, ajoute ses bienfaits à toutes ces attractions, l'enivrement devient complet, et, pour tout le temps qu'il dure, vous donne l'illusion du bonheur, ce rêve caressé en vain par tous les êtres qui pensent et dont la réalisation absolue est malheureusement refusée à la terre.

Ces impressions, beaucoup d'instituteurs les ont ressenties dans la ville de Rousseau et de M^{me} de Staël, où rien n'a été épargné pour en rendre le séjour à la fois agréable et utile à ses hôtes. Aussi, en dépit du spectre lugubre du choléra qui avait retenu chez eux la plupart des invités étrangers, la gaieté la plus franche et pure de tout excès n'a-t-elle cessé de régner parmi les membres du Congrès de Genève, instituteurs et institutrices. Ces dernières étaient accourues en grand nombre dans leurs plus fraîches toilettes et leurs plus souriants visages, mais non pour prendre part aux discussions. Aucune d'elles n'a demandé la parole. Deux seulement, M^{lle} Muller, de Genève, et M^{lle} Armagnac, directrice d'une école d'Ajaccio, avaient envoyé des mémoires bien pensés sur la question capitale du Congrès : *l'introduction des travaux manuels à l'école primaire*, introduction dont le corps enseignant a voté unanimement la *mise à l'étude et à l'essai*, si possible, mais non la réalisation immédiate et de toutes pièces.

« Messieurs de Genève, s'est écrié au milieu des acclamations de l'assemblée l'un des orateurs du Congrès, vous qui êtes partisans convaincus de l'introduction des travaux manuels, faites un essai, et si vous réussissez, nous y applaudirons et nous vous imiterons. »

La seconde question, celle de la simplification de l'orthographe, devait rencontrer moins de contradicteurs, puisque, dans ses conclusions, le rapporteur se bornait à proposer une démarche auprès des sociétés pédagogiques de France et de Belgique et des autorités scolaires.

En effet, tant que la France, dont nous parlons la langue, n'aura pas réformé son orthographe, nos efforts à cet égard ne peuvent être que stériles. Dans la discussion, au reste un peu écourtée, à laquelle a donné lieu cette question, nous avons constaté avec plaisir l'absence de toutes ces fantaisies phonographiques qui avaient marqué et compromis les premières tentatives de réforme.

Quoique, grâce au bon esprit de ses chefs, la politique n'ait

joué aucun rôle dans le Congrès et que, sauf une allusion fugitive à l'art. 27, il n'y ait rien eu ni dans les délibérations de l'assemblée, ni dans les discours du banquet, qui pût blesser les convictions de qui que ce fût, nous avons constaté avec regret l'absence d'un certain nombre de personnes que leur vocation ou l'intérêt qu'elles ont toujours montré pour les questions pédagogiques devait rendre sympathiques à cette assemblée. Il faut peut-être en chercher la cause dans la nature des questions posées plutôt que dans les luttes de partis et de doctrines qui ont cependant pu avoir aussi leur part d'influence dans des abstentions regrettables.

Ces abstentions, au reste, n'ont pas frappé le grand nombre des participants, tout entiers aux choses du moment ou aux spectacles instructifs et variés que le comité d'organisation avait ménagés à ses hôtes avec une étonnante et admirable ingéniosité.

Parmi les plus réussis de ces divertissements, notons la visite de l'*Ariana*, ce musée, cette collection sans égale en Suisse, où M. Gustave Revilliod, ce millionnaire doublé d'un homme de lettres et d'un grand cœur, a réuni tant de trésors en fait de céramique, de panoplies, de peinture, mû, non par la pensée égoïste de vanité qui a donné naissance à d'autres collections de ce genre, mais uniquement par la noble ambition de montrer que la Suisse, et Genève en particulier, peut rivaliser avec d'autres pays en amour, en enthousiasme pour les beaux-arts.

Une autre charmante diversion aux travaux du Congrès, ce fut la promenade faite sur le lac au son d'une musique entraînante, avec laquelle alternaient les chants de l'équipage, qui, pour être moins mélodieux que les chœurs que dirigeait le matin M. Meylan, n'en contribuèrent pas moins à entretenir les sentiments élevés qui respiraient dans les chants officiels entre autres dans l'hymne d'invocation composée par M. H. Rœhrich, et qui commence ainsi :

Puissant maître des cieux,
Père de nos aïeux,
Gardien de l'Helvétie,
Préside à nos travaux
Pour que de biens nouveaux
Ils dotent la patrie.

A ceux qui douteraient du caractère religieux, en même temps que patriotique et humanitaire de la fête, nous citerons la devise de la Société, figurant en lettres grandioses dans les appels du Comité, affichés au coin des rues, et la croyance en Dieu, affirmée avec puissance dans les discours enthousiastes des mem-

bres les plus éminents du Congrès, de M. Gavard, son président, entre autres.

De ce que, dans un rapport sur la marche de l'organe de la Société, le rédacteur en chef a voulu montrer, par un exemple frappant ou *topique*, comme on dit aujourd'hui, qu'avec la meilleure volonté du monde de n'employer à l'école d'autres moyens que ceux de la persuasion, l'homme d'école le plus humain peut se voir contraint de recourir à la force, quelques personnes se sont pressées d'en conclure que l'auteur du rapport se constituait le champion des châtimens corporels.

L'impression du rapport et des propres paroles du rédacteur prouvera qu'aux yeux de ce dernier, comme à ceux de tout homme d'école, l'idéal n'a pas cessé d'être l'ennoblissement de l'être humain, partant une pédagogie sage, humaine et libérale.

Mais la bonté ne doit pas être la faiblesse, et la dignité humaine demande à être respectée dans la personne du maître, pour le moins autant que dans celle d'un élève souvent mal élevé et sans pitié, comme dit La Fontaine, qui jugeait mieux les enfants que des parents idolâtres de leur progéniture, où les optimistes à faux, qui persistent à croire l'homme foncièrement bon, en dépit des preuves journalières du contraire.

Le premier congrès scolaire de Genève, en 1872, avait revêtu un caractère cosmopolite attesté par la présence de délégués d'un grand nombre de pays, y compris la Roumanie et la Grèce, dont le représentant, M. Frédéricos, secrétaire du ministère de l'instruction publique, est resté dans le souvenir de tous par sa belle taille, ses traits à la fois pleins de vigueur et de finesse, de noblesse et de gravité. Le Congrès de 1884, auquel n'assistaient que les délégués de la France et de l'Italie, M. Charles Defodon, officier d'Académie et rédacteur en chef du *Manuel général de l'instruction publique*, et M. Bonazzia, chef de division au ministère de l'instruction publique du royaume péninsulaire, ne pouvait avoir un cachet aussi international; la nature des questions traitées s'y opposait également. Tout en admettant toujours le caractère général et partant cosmopolite de l'éducation humaine, sans distinction de pays, on a été cependant rendu plus attentif aux différences, aux diversités qui existent parmi les peuples au point de vue des méthodes et de l'application à faire de certains principes, selon le milieu, le degré de culture, les particularités nationales et locales.

La Suisse allemande, qui se plaint que ses *Lehrertag* soient peu fréquentés par les Suisses romands, n'avait que trois ou quatre représentants au Congrès de Genève. C'étaient, il est

vrai, des chefs d'école ou d'institution (Gunzinger, à Soleure, Nuesch, à Schaffhouse, et Nigh, à Lucerne). Ce petit nombre n'a pas empêché le Comité central de décider qu'il se rendra en corps au *Lehrertag* de Bâle les 5 et 6 octobre, pour fraterniser avec ses confédérés en transportant dans cette ville la séance réglementaire qu'il a ordinairement à cette époque.

La Suisse italienne n'avait qu'un représentant au Congrès (M. Marcionetti), lequel apportait les félicitations du Tessin et la mauvaise nouvelle que l'orateur tessinois qui avait électrisé plus d'un de nos congrès de sa parole vibrante, M. le chanoine Ghiringhelli, était retenu chez lui, à Bellinzona, par la paralysie de ses membres. Sur quoi un télégramme de condoléance fut envoyé au nom de l'assemblée à l'éloquent ecclésiastique.

Le transfert de l'*Educateur* de Genève à Porrentruy, proposé par le Comité central, a été voté également à l'unanimité. La ville de l'Ajoie, la petite Athènes du Jura ou de la Rauracie, était toute désignée pour devenir le siège du congrès futur par ses antécédents littéraires et scientifiques que s'est complu à faire ressortir le rédacteur de l'*Educateur* dans le rapport circonstancié qui verra le jour avec le compte rendu du Congrès et auquel une feuille publique, le *Bund*, de Berne, a fait trop d'honneur en le comparant à une *seconde introduction* de l'*Encyclopédie pédagogique*.

C'est avec un sentiment bien vif de reconnaissance qu'on a vu le président du Congrès de Genève de 1872, l'ancien conseiller d'Etat Cambessedes, déposer une couronne d'immortelles sur la tombe de ceux qui ont été enlevés à notre affection depuis cette époque. Dans cette évocation touchante devait trouver place Jean Pelletier, un des cœurs les plus chauds qui aient battu pour Dieu, la patrie et l'humanité. Pendant que les Genevois pleuraient Pelletier, les Vaudois donnaient une larme à Frédéric Maillard, l'un des plus intrépides travailleurs du corps enseignant, et ne se doutaient certainement pas alors de la perte nouvelle qu'ils allaient faire, celle du plus populaire de leurs poètes, Oyez-Delafontaine, dans lequel nous saluons de nos regrets un de nos collaborateurs également et un vétéran du corps enseignant primaire. Une notice plus détaillée fera connaître, nous l'espérons, la carrière de cet homme d'esprit, qui fut aussi un homme de cœur et l'un de ces bons Vaudois dont M. le pasteur Cérésolle crayonne avec tant de bonheur les traits naïfs et malicieux.

Lausanne avait donné l'exemple des soirées familiares. Celles que Genève a offertes à ses invités ont montré à leur tour que les productions littéraires et musicales trouvent fort bien leur place à côté des travaux sérieux de nos congrès.

Nous aimons aussi à nous rappeler les conférences du matin données par de savants professeurs de Genève : MM. Yung, Fol, Gosse, D. Monnier, Laskowsky, Menn, etc., dans les musées, bibliothèques, laboratoires et à l'École des arts industriels. Ces conférences étaient comme le vivant commentaire du rapprochement des diverses classes du corps enseignant auquel on a porté un toast et montrent de quelle façon l'enseignement supérieur peut venir en aide à l'enseignement élémentaire et moyen.

Pour ne pas fatiguer davantage le lecteur d'impressions et de remarques que suivront probablement d'autres moins superficielles, je me résumerai en disant que, de nos neuf congrès, celui de Genève en 1884 a été un des plus beaux, un des mieux réussis ; que les jours que nous avons passés en grande partie entre le Stand de la Coulouvrenière, l'Aula universitaire et le Bâtiment électoral, compteront dans notre existence semée de plus d'épines que de roses, comme de ces jours heureux que les Romains marquaient à la craie blanche et dont ils gardaient une reconnaissance durable à ceux qui les leur avaient procurés. Merci et honneur à Genève, à ses magistrats éclairés et à sa population hospitalière !

Alexandre DAGUET.

PÉDAGOGIE ITALIENNE

(4^me article).

Parmi les pédagogues essentiellement pratiques de la péninsule, j'ai cité M. Girolamo BAGATTA, directeur de l'école normale de Gênes. Cet homme d'école distingué a cependant pris rang dans la littérature pédagogique par de nombreux et excellents écrits. C'est d'abord par un *Traité de pédagogie* en deux volumes, destinés, le premier à un cours inférieur, le second à un cours supérieur de l'école normale.

La psychologie fait naturellement la base de ces livres. La question des idées et de leurs espèces, des idées concrètes ou abstraites, de leur association, de la manière de les acquérir sont le point de départ de cette étude qui est suivie de celle de l'analyse et de la synthèse. « Analyser, dit M. Bagatta, ce n'est autre chose qu'observer successivement les qualités d'un objet à l'effet de leur assigner dans son esprit l'ordre simultané qu'ils ont réellement. Pour acquérir une connaissance claire d'un objet complexe, il est nécessaire de l'*examiner* attentivement, en allant du tout aux parties. C'est là l'ordre objectif, l'ordre de la vérité. Mais l'esprit ne peut rester

« passif dans cet *examen* ; tantôt, il distingue et divise ce qui est composé
« (c'est là l'analyse) ; tantôt il réunit les choses simples pour en former
« de composées ou pour former, à l'aide de choses composées, d'autres
« plus grandes (c'est ce qui s'appelle la synthèse ¹).

Une autre particularité du cours de M. Bagatta, c'est sa manière d'entendre l'usage de l'exposition orale et de ce qu'il appelle le dialogue. « Le
« maître, dit-il, doit se servir de la méthode expositive toutes les fois que
« les élèves ne sont pas absolument en état de répondre aux questions qui
« leur sont posées. Ainsi, par exemple, lorsque le maître veut expliquer à
« ses élèves le sens d'une phrase ou d'un vocable qui n'est pas formé
« d'autres mots connus des écoliers ou s'il s'agit d'un fait historique. Le
« maître se servira au contraire du dialogue (c'est ce que nous nommons
« la forme interrogative) premièrement pour amener les élèves par des
« questions bien conduites à observer les parties et les propriétés ou qualités
« d'un objet connu et qui est sous les yeux de ces jeunes gens. Secon-
« dement, pour leur faire mieux comprendre par la voie du raisonnement
« les vérités qu'ils ont déjà en leur possession. La méthode dialoguée ou
« interrogative sera encore d'un grand secours quand on voudra aider des
« élèves à condenser en une seule conception les idées concrètes de cha-
« cune des parties d'un tout ou du tout lui-même. Il en sera de même s'il
« s'agit de passer des idées abstraites, des différentes parties au concept
« abstrait du tout par la synthèse et l'analyse.

« Il convient encore, dit M. Bagatta, de se servir enfin de la forme expo-
« sitive de préférence à la forme dialoguée, soit pour gagner du temps,
« soit pour empêcher que les enfants, stimulés et inquiétés par des inter-
« rogations incessantes, ne fassent des réponses sans bon sens ou ne pren-
« nent l'habitude de la pétulance et de la loquacité. »

A propos de grammaire, M. Bagatta exprime l'idée que cette branche proprement dite n'est pas faite pour les écoles élémentaires *parce qu'elle exige de la maturité d'esprit et la connaissance pratique de la langue*. L'étude systématique de la grammaire spéciale, c'est-à-dire des lois de la langue, doit être fondée sur l'étude de la grammaire rationnelle partant des lois générales du langage humain. Mais cette science ne peut se passer de l'étude des origines de la nature et des idées, ainsi que celle des facultés humaines et des lois de la pensée, à la manifestation de laquelle les langues sont destinées. Pour étudier la grammaire, il est donc nécessaire de se familiariser avec certaines sciences assez abstruses de leur nature comme la psychologie, la logique et l'idéologie. La grammaire, comme le fait observer Destutt de Tracy, est la couronne et le complément de ces études.

Au sujet de la composition, M. Bagatta estime qu'on peut employer dans les écoles élémentaires trois genres de composition : les *narrations*, les *descriptions* et les *lettres*. J'y ajouterais de petits dialogues, ce genre offrant un certain attrait à l'enfant et participant du naturel de la lettre. Quant à la manière de former les élèves à ce travail, l'auteur signale les pédagogues qui ne visent qu'un moyen d'arriver à un résultat, c'est-à-dire l'*imitation*, en faisant reproduire aux élèves ce qu'on leur a lu ou raconté.

1. Bagatta, *Trattato di Pedagogia per il corso inferiore*, p. 28.

Mais M. Bagatta, d'accord avec des pédagogues expérimentés, pense avec raison qu'à l'*imitation simple* on peut et doit joindre l'*imitation libre* ou *mixte* et même la *pure invention*. Cela dépend naturellement du degré de développement intellectuel des élèves, c'est-à-dire de leur plus ou moins grande provision d'idées et aussi de leur connaissance de la langue, soit de l'instrument qu'ils ont à leur disposition pour exprimer leurs idées.

(A suivre).

Alex. DAGUET.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE LATINE

Nous étudions les langues modernes pour les *parler* et les langues anciennes pour les *lire*, nous pénétrer de l'esprit de leurs auteurs et former notre esprit à l'excellente école de la grammaire des anciens. Tel est, nous le croyons, le principe reconnu des études modernes de langues. Mais les manuels adoptés pour l'enseignement du latin chez nous, mettent-ils bien en pratique le principe que nous avons posé; sinon, quelles sont les qualités essentielles d'une bonne grammaire latine? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre.

Si, comme nous l'avons dit, c'est pour comprendre les auteurs latins et non pour écrire le latin que nous étudions cette langue, tout manuel de grammaire devra traiter la langue latine au point de vue latin et non au point de vue français. Ce point de vue n'est pas celui du manuel trop célèbre, en usage dans nos cantons romands. On peut certes être d'opinions différentes sur l'utilité de la division des verbes français en verbe substantif et verbes attributifs. Cependant, c'est avec plaisir que nous saluons la disparition de cette distinction dans la grammaire de M. Ayer. Mais cette division est absolument inadmissible pour le latin.

Je ne sache pas que les grammairiens de Rome aient jamais commis quelque chose de semblable; ils savaient aussi bien que nous que le verbe *esse* est un verbe tout comme un autre. Il exprime d'abord l'idée d'existence, puis plusieurs autres idées qui en découlent (ex. *Est ut viro vir latinus ordinet, arbusta sulcis*. Horod. III, 1, 2).

Autre exemple: La remarque que nous trouvons dans la grammaire Leclair — pour la nommer — sur la nécessité de traduire: *Je suis venu* par *veni* (66), est inutile, et de plus, incomplète. Car, pourquoi ne pas ajouter qu'on traduit: *j'ai été* par *fui*? Nous n'ignorons pas que la faute qu'on veut faire éviter par cette règle, se trouve dans tous les cahiers des élèves qui commencent le latin; mais nous sommes persuadé que cette prétendue règle fait plus de mal que de bien. L'élève intelligent saura, en apprenant son verbe, que les temps composés du verbe français à l'actif s'expriment par des temps simples en latin; la règle de *veni = je suis venu*, ne fera que l'embrouiller. Avant de passer à la syntaxe, nous ferons encore une remarque qui s'applique aussi bien à celle-ci qu'à la première partie. Dans tous les chapitres, nous trouvons des répétitions parfaitement inutiles qui pourraient être avantageusement remplacées par

d'autres matières. Nous citons, au hasard, la conjugaison des verbes déponents ; une ou deux remarques sur la signification de ces verbes et sur les rares irrégularités ou particularités qu'ils offrent, seraient amplement suffisantes ; la déclinaison d'adjectifs possessifs, tels que *meus* et *noster* ; la règle sur l'emploi du participe en *usus* au lieu du gérondif, qui se trouve répétée par trois fois.

Passons à la syntaxe. L'ablatif absolu n'occupe que l'espace de huit à dix lignes, ce qui est hors de toute proportion précisément avec les règles qui précèdent sur le *complément circonstanciel rendu par le participe*, sujet beaucoup trop délayé. Par contre, nous ne trouvons pas un mot sur des constructions comme *Cæsare consule* ou *cælo sereno*. On se demande pourquoi, au lieu de traiter un peu longuement des sujets nécessaires, comme celui que nous venons de signaler, tout un long paragraphe (318) est consacré à un sujet qui n'a pas besoin d'explications.

Le mot *on* (toujours dans la même grammaire, 321-330) est l'occasion désirée pour récapituler un peu toutes les règles de la grammaire ; comme toujours, c'est la phrase française, le gallicisme, qui est le point de départ.

En voici un autre exemple : Il s'agit d'un *verbe passif en français qui n'a pas de passif en latin* (il faudrait dire : *qui lui corresponde en latin*). Vient ensuite l'explication, qu'il faut traduire par le pluriel du verbe à l'actif ; puis une dernière remarque : *si ce verbe est joint à d'autres verbes qui auraient un passif, il faut les tourner tous par l'actif*. Nous ne voyons pas comment on pourrait faire autrement ; à trop expliquer, on gâte le peu de bon qui reste. L'espace limité qui nous est réservé, ne nous permet pas de multiplier les exemples ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'en citer encore un qui caractérise le plan de cette grammaire : « Le verbe *esse*, suivi du génitif, sert à traduire les locutions françaises *il est de*, etc. » Voilà, encore une fois, le principe bien établi ; il ne s'agit plus de comprendre les locutions latines, mais de bien traduire les phrases françaises.

Il nous reste encore une chose à dire, avant de formuler notre conclusion. Les grammaires de la langue française se sont toujours efforcées d'offrir les meilleurs exemples, tirés d'auteurs classiques, choisis parmi les ouvrages des maîtres reconnus de la langue. Il serait donc bien naturel, nous semble-t-il, d'en faire de même pour la grammaire latine. Mais ce n'est pas ce qui a lieu, et ici nous nous heurtons à un préjugé invétéré et respectable en une certaine mesure. On veut, à toute force, faire de la morale dans les exemples ; c'est du latin de cuisine qu'on nous donne. — On ne peut pas faire deux choses à la fois : et comme les classiques romains ne sont pas chrétiens, il faut prendre leurs maximes — et elles ne sont pas à dédaigner — sans rien y changer. Faites de la morale là où il faut en faire, mais ne venez pas nous affliger de phrases telles que : *Bonitas Dei magna est, mundus a Providentia administratur*. On sait que les Romains disaient *Caius* et *Lucius*, dans leurs exemples, mais l'usage veut qu'on dise *Petrus* et *Joannes*, parce que ce sont des noms chrétiens. D'autre part, les noms et les idées modernes pourraient très bien céder le pas à des noms et des idées anciennes. Pourquoi ne pas mettre *senatus Romanus* au lieu de *senatus Parisiensis* et *Numa Pompilius* ou *L. Valerius Publicola* en place de

Ludovicus decimus quartus de pompeuse mémoire ? Autant vaudrait parler dans nos exemples de la machine à vapeur et du téléphone. Ce sont des choses accessoires, si l'on veut, mais, en attendant, on introduit des tournures qui ne sont pas latines. Nous nous permettrons, entre autres, de douter de la latinité de *aut pax aut bellum me juvat, tu loqui sic audes*, où il faudrait dire *tu audes sic loqui*, ou bien *tu sic loqui audes*. Il serait pourtant utile de présenter aux élèves, dans les moindres exemples, une construction irréprochable ; ils s'accoutumeraient ainsi, dès le commencement, à la construction latine, si différente de la nôtre.

Nous croyons donc, pour conclure, que la méthode suivie jusqu'à présent n'est pas juste ; que du moins le manuel que nous avons cité, n'est pas rationnel, et tout en admettant que le professeur peut corriger ce qu'il y a de fautif dans la grammaire par sa méthode à lui, nous pensons qu'un ouvrage tel que ceux que nous voyons entre les mains des Allemands atteindrait plus facilement le but que nous nous proposons.

Ce manuel serait composé d'après les principes suivants :

1° Déduire les règles de l'usage des meilleurs auteurs.

2° Ne pas poser comme règle ce qui n'est employé que par les auteurs non classiques.

3° Ne faire mention des gallicismes qu'en note ou en appendice.

4° Choisir les exemples dans les classiques et non dans la Vulgate et les Pères de l'Eglise.

A ces principes, nous en ajoutons encore un qui est purement pédagogique. Si l'on veut expliquer les règles par des exemples, il ne faut citer que ceux qui expliquent réellement et clairement la thèse. Pour la règle de l'accord de l'attribut avec le sujet, ce n'est pas un exemple tel que : *Deus est sanctus*, qui aidera l'élève, mais bien un féminin ou un neutre au pluriel. L'élève apprend les adjectifs au masculin singulier, de sorte qu'il n'aura pas de peine à faire accorder *sanctus* avec *Deus*. La question ne se pose que pour le féminin, le neutre ou le pluriel, par exemple : *ripae sunt altae*.

Charles BARRELET. ¹

NÉCROLOGIE

M. Haldy, à Morat.

Que d'hommes d'école, que d'écrivains de mérite, qui après avoir jeté un certain éclat, s'éteignent dans l'oubli et dans la mort, cet oubli suprême ! Mais n'est-ce pas pour la presse pédagogique un devoir d'autant plus impérieux de les rappeler au souvenir de ceux qui les ont connus et d'en apprendre le nom et les services à la génération qui s'élève ?

1. Cet article dont l'auteur vient de passer avec succès l'examen de maître secondaire à Neuchâtel, a donné lieu, chez les hommes du métier, à des remarques assez opposées, les unes très approbatives, les autres critiques. Nous donnerons un résumé de ces dernières dans notre prochain numéro. C'est comme cela que se forment les opinions et non par des jugements exclusifs et tranchants dans un sens ou dans un autre.
(Note du rédacteur en chef.)

Ces réflexions nous sont venues à l'esprit, à propos de la fin presque ignorée d'un homme de bien qui fut aussi un maître capable et un écrivain estimable, M. Haldy.

Né à Coppet, le 27 septembre 1798, c'est-à-dire dans le pays de Vaud, au moment où il prenait rang parmi les cantons suisses, Haldy avait eu dans son enfance l'occasion de voir la célèbre châtelaine du lieu, M^{me} de Staël et ses hôtes illustres. Peut-être ce voisinage eut-il quelque influence sur les goûts littéraires qu'il montra plus tard. Les ressources lui manquaient pour faire des études complètes. Il se borna à celles qui conduisent à l'enseignement élémentaire et devint régent de Prangins. Cette paroisse avait un pasteur peu ami de l'instruction populaire et qui en voulait surtout à la géographie. On devait, selon cet homme éclairé, se borner au catéchisme et à la grammaire.

Pour se consoler de ses déboires scolaires, Haldy s'adonnait à la lecture et à l'étude, composait un *Traité des participes*, et apprenait le latin. Désireux d'y joindre l'allemand, il accepta la place de maître de français dans l'institution que le pédagogue allemand Lippe dirigeait à Lenzbourg. La dissolution de cet établissement l'engagea ensuite à s'établir à Aarau, où il donna des leçons particulières de langues et de littérature. Il passa d'Aarau à Thalweil, et de Thalweil à Morat (1834), où il trouvait enfin un poste en rapport avec ses aptitudes. Il n'y resta cependant que cinq ans, parce que les Bâlois lui offrirent une place mieux rétribuée, à l'école réale de leur ville, avec la perspective d'une pension pour ses vieux jours. C'est là que, jouissant d'une certaine aisance, et libre de se vouer à ses goûts pour les choses de l'esprit, Haldy publia deux drames tirés d'*Ida de Toggenbourg* et de *Jeanne d'Arc*. Ce dernier était imité de Schiller. Bientôt parurent un recueil de fables, une cantate sur Arnold de Winkelried et quelques écrits didactiques. Mais la santé de Haldy se ressentait du fâcheux état sanitaire des locaux où il enseignait depuis quelques années ; elle s'altéra gravement, et en 1859, il obtenait son congé avec la pension promise. Grâce à la libéralité bâloise, M. Haldy put couler d'heureux jours dans la retraite qu'il s'était choisie aux bords du lac de Morat, et y vécut encore pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, en 1883, le 11 mai, rappelant le *fortunate senex* dont parle Virgile dans ses *Eglogues*.

(Spiesshirsch).

CHRONIQUE SCOLAIRE

ETATS AUTRICHIENS. — Il y a eu à Brünn, en Moravie, une réunion de *Pomologues* ou amis des vergers, dont les efforts tendent à la propagation des arbres fruitiers et à l'extirpation de la vermine.

— Les *Freie pädagogische Blätter* enregistrent les dons répétés de l'empereur François-Joseph aux écoles.

— Le même journal constate la répugnance extrême que montre la population viennoise pour la gymnastique féminine. Cet enseignement ayant cessé d'être obligatoire, les cours de gymnastique destinés au sexe ont compté, cette année, 7,000 jeunes filles de moins que lorsque cet enseignement était obligatoire.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ MOYEN

Dictée.— I. Chaque saison amène avec elle des changements notables, qui donnent aux différentes époques de l'année, un aspect tout particulier : au printemps, par exemple, les jours s'allongent, tandis que les nuits deviennent plus courtes ; les arbres et les plantes se couvrent de fleurs, les oiseaux construisent leurs nids et font entendre leur gai ramage ; tout respire la joie et le bonheur. Bientôt arrive l'été, et, avec lui, les plus longs jours. Le soleil, devenu ardent, dessèche la terre et les plantes qui la recouvrent ; tout est accablé sous le poids de la chaleur. Les orages sont très fréquents.

II. En automne, la scène change : les jours commencent à diminuer, tandis que les nuits s'allongent ; la chaleur est moins intense, le soleil perd de son éclat ; les fruits succèdent aux fleurs ; le froid commence à se faire sentir ; les champs se dégarnissent peu à peu, et les arbres se dépouillent de leurs feuilles : tout prend un aspect désolé et la tristesse s'empare de nos cœurs. Enfin survient l'hiver. . . X.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉE. L'achat des livres. — Bien souvent, des parents soucieux d'inculquer de bons principes à leurs enfants se sont demandé, quand ils entraient dans une librairie tout encombrée de nouveautés : Quels livres allons-nous acheter pour nos fils ou pour nos filles ? Ils étaient indécis, ces bons parents, sans qu'il y eût de leur faute. En effet, pourrait-il en être autrement ? Le nombre des livres qui s'éditent chaque année est considérable : il paraît d'ordinaire, en France seulement, plus de deux cents volumes par mois et plus de trois mille par année. Nous-même, qui nous occupons, presque chaque jour, de bibliographie, nous avons eu bien de la peine à compiler les différents catalogues qui ont paru dans l'année mil huit cent quatre-vingt-trois. Il y en avait, de ces catalogues, qui formaient de véritables in-douze.

Qu'ont fait ces parents embarrassés dans l'achat d'un livre ? Ils ont dû consulter les personnes qui, depuis dix ans, quinze ans même, ont lu et relu les meilleurs livres que les libraires ont fait paraître. Ces liseurs de profession se sont plu, vous n'en doutez pas, à donner tous les renseignements désirables. Ils pouvaient dire, avec la plus grande exactitude, quels étaient le contenu et les qualités des ouvrages qu'ils avaient recommandés. Ils n'auraient pas manqué d'en indiquer les défauts, s'il y eût eu des défauts dans des ouvrages réputés exquis. D'après les bons conseils de ces hommes lettrés et judicieux, les parents que nous avons vus tout à l'heure hésitants, se sont empressés de placer dans la bibliothèque de famille ces ouvrages recommandables sous tous les rapports. Ils ne s'en sont pas repentis, mille fois non.

A. AUVERGNE.

DE L'EMPLOI DES QUATRE TEMPS DU SUBJONCTIF ¹

SIXIÈME RÈGLE. NOUS AVONS *trente-cinq* conjonctions qui régissent le subjonctif, à savoir : *vingt-six* qui le régissent toujours et *neuf* qui ne le régissent que quand le verbe de la proposition subordonnée exprime l'incertitude.

Les *vingt-six* conjonctions qui régissent toujours le subjonctif sont les suivantes : *afin que, pour que, pour peu que, quoique, bien que, encore que, loin que, pourvu que, supposé que, si peu que, si tant est que, en cas que, au cas que, avant que, en attendant que, soit que ou que, sans que, malgré que, à moins que... ne², de crainte que... ne, de peur que... ne, posé que, non que, non pas que, nonobstant que* et enfin *que*, quand il remplace une de ces conjonctions, et même — chose singulière ! — quand il remplace la conjonction *si*, exprimant la condition, qui ne l'exige jamais pour elle-même.

César avait nommé des magistrats, afin qu'il eût des gens à lui. (Montesquieu.)

Bien que la carrière de l'instituteur primaire soit sans éclat, ses travaux intéressent la société tout entière. (Guérot.)

Nous vieillissons insensiblement, sans que nous nous en apercevions.

On n'est pas digne de commander, disait Cyrus, à moins qu'on ne soit meilleur que ceux à qui l'on commande.

Pourvu que l'on sache la passion dominante de quelqu'un, on est assuré de lui plaire. (Pascal.)

La conscience nous avertit en amie, avant qu'elle nous punisse en juge.

Rentrons avant qu'il fasse nuit.

Mais on remarquera que la conjonction *avant que* exige *ne* devant le subjonctif quand il y a doute touchant la réalité de l'action qu'il exprime.

Rentrons avant qu'on NE nous aperçoive³.

Si tu sortais et QUE tu le visses, dis-lui de venir.

S'il revenait et QUE je ne fusse pas de retour, qu'il m'attende !

Mais quand *si* exprime le doute, on ne peut le remplacer par *que*.

Ignore si la Convention donnera un conseil à Louis XVI, et si elle lui en laissera le choix. (Malesherbes.)

Les neuf conjonctions qui régissent le subjonctif quand le verbe de la proposition subordonnée exprime l'incertitude et l'indicatif quand il exprime quelque chose de positif, sont les suivantes : *de manière que, de façon que, de sorte que, en sorte que, selon que, au lieu que, sinon que, si ce n'est que* et *jusqu'à ce que* :

Conduisez-vous de manière que vos ennemis soient forcés de vous estimer.

La nuit vint, de manière que nous dûmes retourner.

Faites en sorte que vous soyez ici demain.

Il s'est conduit de façon qu'il sera puni.

Au lieu qu'ils le consolassent, ils augmentaient ses peines.

1. Voir *Éducateur*, n° 10, page 154.

2 et 3. *À moins que, de crainte que* et *de peur que* exigent *NE* devant le subjonctif.

Je le croyais marchand, au lieu qu'il était médecin.

Je les attendis jusqu'à ce qu'ils vinssent.

Mais si le verbe exprime quelque chose d'inattendu, c'est l'indicatif que régit *jusqu'à ce que*.

Je me tus jusqu'à ce que je l'entendis répéter cette calomnie.

Nous avançâmes jusqu'à ce que la rivière nous barra le passage.

Il est encore à remarquer : 1° Que *jusqu'à ce que* se remplace ordinairement par *que* après l'impératif du verbe attendre : *Attends qu'il écrive! Attendons qu'ils viennent.*

2° Que les conjonctions *pour que, afin que*, sont toujours remplacées par *que* après un impératif : *Viens ici, que je te voie! Approchez, que je vous entende.*

(A suivre)

Frédéric SCHWIEDLAND.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Solutions des problèmes proposés dans les numéros du 15 juin et du 1^{er} juillet.

Problème du 15 juin. — Soit n un nombre quelconque. On a
$$n^3 - n = n(n^2 - 1) = (n - 1)n(n + 1).$$

Si n est impair, $n - 1$ et $n + 1$ sont des nombres pairs et l'un des deux est en outre divisible par 4; d'autre part, des trois nombres consécutifs $(n - 1)n(n + 1)$, l'un au moins est divisible par 3.

La quantité $n^3 - n$ est donc divisible par 24, si n est un nombre impair.
Ch. BRÉLAZ.

Autre solution : Un nombre impair pouvant se représenter par l'expression $2n + 1$, il s'agit de démontrer que

$(2n + 1)^3 - (2n + 1)$ est divisible par 24.

$$\text{Or } (2n + 1)^3 - (2n + 1) = 8n^3 + 12n^2 + 4n = 4n(2n^2 + 3n + 1) = 4n(n + 1)(2n + 1).$$

Ce produit contient le facteur 4; de plus un des deux facteurs n ou $n + 1$ doit être un nombre pair; le produit est donc divisible par 8.

Comme n est un nombre quelconque, il doit être :

ou un multiple de 3, soit $3m$,

ou un multiple de 3 plus 1, soit $3m + 1$,

ou un multiple de 3 plus 2, soit $3m + 2$.

Dans le premier cas, le produit en question contient le facteur 3 et peut donc se diviser par 24. Dans le deuxième cas, on voit que le facteur

$$2n + 1 = 6m + 2 + 1 = 3(2m + 1).$$

Il contient donc aussi le facteur 3.

Enfin, dans le troisième cas, on voit que

$$n + 1 = 3m + 2 + 1 = 3(m + 1),$$

c'est-à-dire que dans tous les cas, l'un des facteurs est divisible par 3 et le produit total par 24.

J. MULLER, Montreux.

Autres solutions justes : Mlle Excoffier, à Genève; MM. Hulliger, à Neuchâtel; Alfred Dupraz, à Saint-Maurice (Genève); Lucien Baatard, à Grand-Saconnex.

Problèmes du 1^{er} juillet. 1° : Eau à fournir : 55 litres par habitant ; pour 25,000 âmes = $55 \times 23,000$, soit $55 \times 23,000$ Kg, à élever à une hauteur de 32 mètres.

$$\text{Travail} = 55 \times 23,000 \times 32.$$

Ce travail doit être fait en 10 heures ;

$$\text{donc, travail par seconde} = \frac{55 \times 23,000 \times 32}{10 \times 60 \times 60} \text{ kilogrammètres;}$$

$$\text{en chevaux-vapeur} = \frac{55 \times 23,000 \times 32}{10 \times 60 \times 60 \times 75} = 15.$$

2° Lorsque l'écrou du pressoir fait 8 cm. de chemin, l'extrémité de la palanche en fait $2.\pi.2,80$ en mètres ou $2.\pi.280$ en centimètres.

L'arbre du treuil ayant une circonférence de $\pi.18$, fera un nombre

$$\text{de tours} = \frac{2 \pi 280}{\pi 18} = \frac{2 \times 280}{18};$$

$$\text{la petite roue fait 5 fois plus de tours: } \frac{2 \times 280 \times 5}{18} = \frac{2800}{18};$$

la manivelle, pour un tour, fait $2.\pi.35$;

$$\text{donc en tout } \frac{2800 \times 2 \pi \times 35}{18} = 34208;$$

$$\text{rapport des deux chemins parcourus} = \frac{34208}{8} = 4276.$$

Le rapport des pressions est le même ; donc :

$$1^\circ \text{ Pression totale : } 4276 \times 12 = 51312 \text{ Kg.}$$

$$2^\circ \text{ Pression par cmq} = \frac{51312}{136 \times 136} = \text{Kg. } 2,8 \text{ environ.}$$

L.-A. Gr.

II

CONCOURS DE GÉOMÉTRIE DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DE GENÈVE

(Fin).

Troisième année. *Garçons et filles.*

I. — Un bassin de 1 mètre de profondeur a une base hexagonale de 7 décimètres de côté à l'intérieur. Au milieu du bassin s'élève une colonne cylindrique munie de goulots qui fournissent 20 litres d'eau par minute. Cette colonne a 2 décimètres de diamètre. L'eau commençant à couler à midi, on demande à quelle heure le bassin, qui est vide, se trouvera complètement rempli.
(Rép. : A 1 h. 2 m. 5 sec.)

Garçons seulement.

II. — Une vigne a la forme d'un triangle rectangle dont l'un des côtés de l'angle droit vaut les $\frac{9}{15}$ de l'autre. Cette vigne ayant une contenance de 1 hectare 35 ares, on demande la longueur du mur qui l'entoure complètement.
(Rép. : 600 mètres).

III

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

a) *Ecoles primaires.*

4^m° degré.

Un marchand vend 125 mètres de drap à 6 fr. le mètre ; combien a-t-il payé le mètre de son étoffe s'il réalise un bénéfice de 875 fr. ?

(Rép. : 3 fr.)

On partage 645 noisettes entre trois enfants, de manière que le premier en ait 30 de plus que le deuxième, qui en aura 24 de plus que le troisième. Combien chaque enfant a-t-il de noisettes ?

(Rép. : 243 ; 213 ; 189).

5^m° degré.

Un paysan échange du vin contre du pain ; combien devra-t-il donner de décalitres de vin à fr. 0,50 le litre pour Kg. 450,8 de pain à fr. 0,20 les Kg. 0,5 ?

(Rép. : 36 Dl. 64 cl.)

Je mélange 3 sacs de café de qualités différentes et pesant chacun net Kg. 30,5. A combien dois-je vendre les 5 hectogrammes de ce mélange si je veux gagner fr. 37,20 sur ce marché et sachant que le prix d'achat d'un kilog est de fr. 1,20 pour le premier sac, fr. 0,90 pour le deuxième, fr. 1,17 pour le troisième.

(Rép. : fr. 0,945).

6° degré.

Combien faut-il de mètres de tapisserie large de mèt. 0,85 pour tapisser une salle rectangulaire large de mèt. 8,25, longue de mèt. 10,40 et haute de mèt. 4,20, en supposant qu'il y ait 4 fenêtres de mèt. 2,50 sur mèt. 1,65, et 2 portes de mèt. 2,75 sur mèt. 1,40 ?

(Rép. : mèt. 84 environ).

Quelle somme placée à 6 % (intérêt simple), a rapporté fr. 472,50 au bout de 2 ans 3 mois ?

(Rép. : fr. 3,500).

Marie REISS.

b) *Sociétaires.*

PROBLÈME SUR LE CHANGE

Bolonia, négociant, à Genève, achète de la maison Köpping et C^o, à Amsterdam, 10,000 Kg. de café à 0,75 florin courant le Kg. Lequel des papiers suivants doit choisir Bolonia pour payer sa dette avec le moins d'argent possible ?

L'Amsterdam, coté à Genève 207 ⁷/₈ ; le Genève (traite de Köpping et C^o) coté à Amsterdam 47,60 ; le Londres, coté à Genève 25,12 et à Amsterdam 12,05 ¹/₂ ; le Vienne, coté à Genève 205 et à Amsterdam 97,75 ; le Hambourg, coté à Genève 122 ⁷/₈ et à Amsterdam 58,85 ; le Paris, coté à Genève 99,95 et à Amsterdam 47,82 ¹/₂

Tous ces papiers sont à vue, excepté le Vienne coté à Amsterdam, qui est à 3 mois. Le taux de l'escompte à Vienne est 3 %.

P. DUCOTTERD,
Professeur à Fribourg.